



**COMITE DEPARTEMENTAL D'EQUITATION
DES ARDENNES**
Chemin de la Pierre
08300 BERGNICOURT

Bergnicourt, le 21 novembre 2018

Mesdames, Messieurs les Présidents
des Groupements sportifs
et Dirigeants des Groupements Équestres
des Ardennes

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous inviter à participer à l'**Assemblée Générale Ordinaire du Comité Départemental d'Équitation des Ardennes** qui aura lieu

Vendredi 21 Décembre 2018 à 19h30
Maison des Sports
11 Boulevard Georges Poiriers
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

Émargement à partir de 19h00. Toutefois, comme le prévoit le règlement intérieur, le vote par correspondance est autorisé : les éléments de vote vous sont adressés ci-joint.

L'ordre du jour de l'**Assemblée Générale Ordinaire** sera le suivant :

- 1 - Approbation du PV de l'Assemblée Générale du 23 mars 2018,
- 2 - Rapport d'activités, (exercice du 01/09/2017 au 31/08/2018)
- 3 - Rapport financier, (exercice du 01/09/2017 au 31/08/2018)
- 4 - Budget prévisionnel 2018-2019,
- 5 - Questions diverses (elles devront être adressées par écrit au CDE 10 jours ouvrables avant l'AG).

Les Rapports d'activités, financier, le budget prévisionnel, le PV de la précédente AG ainsi que les statuts du CDE, le règlement intérieur, sur le site du CRE Grand Est (www.cregrandest.fr/comites-dep/cde-08-ardennes.html).

Quorum

L'Assemblée Générale peut valablement délibérer si le quart au moins de ses membres représentant le quart de ses voix a voté.

Deuxième convocation

Si le quorum n'est pas obtenu pour cette Assemblée Générale Ordinaire, une nouvelle Assemblée Générale sera convoquée le même jour à 20h. Le présent courrier tient lieu de convocation.

En comptant vivement sur votre participation, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Anne-Lise LEFEVRE
Président du CDE des Ardennes

VEUILLEZ AFFICHER LA PRESENTE CONVOCACTION DANS VOTRE ETABLISSEMENT afin d'informer l'ensemble des licenciés des Ardennes